

93

E 2200.101(-)1976/55/1

[DoDiS-18880]

*Le Chef de la Division des organisations internationales
du Département politique, J. Burckhardt,
à l'Ambassadeur de Suisse à Paris, A. Soldati*

CONFÉRENCE DU LAOS

Copie¹

L

Berne, 24 juillet 1962

A l'occasion de l'aboutissement des travaux de la Conférence du Laos², le Conseil fédéral a offert une réception au Palais Eynard, le 22 juillet. M. Dean Rusk, Lord Home, M. Couve de Murville, M. Gromyko, M. Chen Yi et les autres ministres des Affaires étrangères se sont rendus à cette réception. De divers côtés, nous avons appris que le geste des autorités suisses avait été apprécié. Le lendemain, le Chef du Département³ a été invité au déjeuner offert par les deux Co-Présidents de la Conférence, M. Gromyko et Lord Home. Ce dernier, au nom des délégations, a remercié en termes chaleureux le Gouvernement suisse de son hospitalité. Le Chef du Département, en répondant, a souligné les avantages de la neutralité de la Suisse qui lui permet, sur le plan universel, d'être un lieu de rencontres.

Quant aux résultats de la Conférence, du côté occidental on estime en général que c'était tout ce qu'on pouvait attendre; à défaut d'accord, les hostilités auraient repris et il n'était guère possible aux Occidentaux de combattre efficacement dans un tel théâtre d'opérations. M. Averell Harrimann estime extrêmement difficile la phase d'application de l'accord dont l'efficacité dépendra de la coopération soviétique. En effet, au dire de toutes les délégations occidentales, seule l'URSS pourra être à même de faire respecter les termes de l'accord et bloquer les visées du Gouvernement de Pékin.

Enfin, nous avons saisi cette occasion d'évoquer, avec divers ministres des Affaires étrangères de pays d'expression française de l'Asie du Sud-Est, les possibilités d'accroître la coopération sur le plan culturel et technique.

1. Copie pour l'Ambassade de Suisse à Bangkok. L'original n'a pas été retrouvé.

2. Il s'agit de la conférence internationale, réunissant 14 pays concernés par le conflit du Laos, inaugurée le 16 mai 1961, qui a adopté, le 22 juillet 1962, une déclaration de neutralité en faveur du Laos, acceptée par les parties en conflit et signée le 23 juillet.

3. F. T. Wahlen.

